

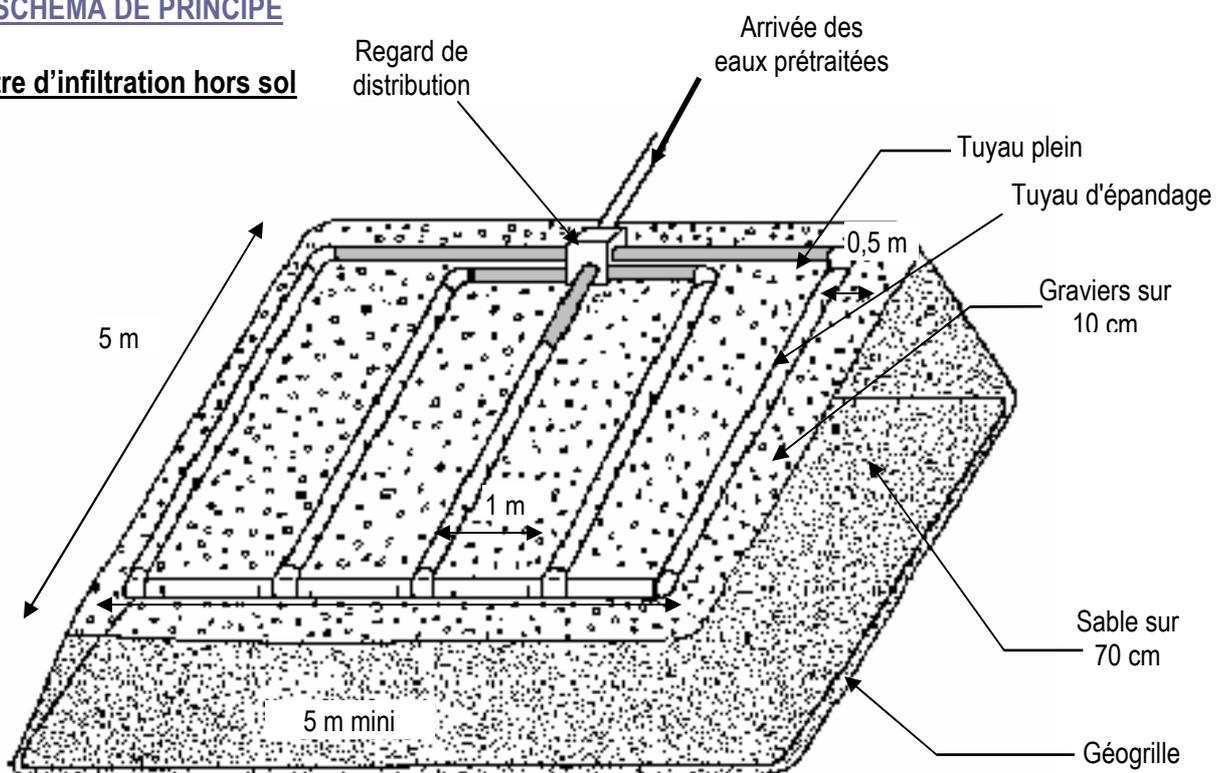
FILIERE : LE TERTRE D'INFILTRATION

SON ROLE

Le tertre d'infiltration met en oeuvre un massif sableux comme système épurateur en remplacement du sol en place qui n'est utilisé que comme moyen dispersant (infiltration souterraine). Il est utilisé en cas d'habitation surélevée et peut alors s'appuyer sur une pente ou bien lorsque le sol présente une nappe d'eau à faible profondeur, il est alors en partie enterré ou totalement hors sol, ce qui nécessite un relevage des effluents prétraités par une pompe de refoulement. Il est situé en dehors de toute aire de circulation et de piétinement. Sa surface sera exclusivement engazonnée, sans autre plantation.

LE SCHEMA DE PRINCIPE

Tertre d'infiltration hors sol



SON DIMENSIONNEMENT

Nombre de pièces	Surface minimale au sommet (m ²)	Surface minimale à la base du tertre (m ²)	
		15 < k < 30 mm/h	30 < k < 500 mm/h
5	25	90	60
+ 1	+ 5	+ 30	+ 20

k : coefficient de perméabilité exprimé en mm/h, traduisant la capacité d'infiltration des eaux par le sol.

SON INSTALLATION

Le poste de relevage éventuel est d'un accès facile pour permettre les réparations. La profondeur de la fouille varie suivant le niveau d'arrivée des eaux en sortie de fosse : le fond du tertre doit se situer à 80 cm sous le fil d'eau. Du **sable siliceux lavé** dont la granulométrie doit s'inscrire dans un fuseau spécifique (0,5 - 4 mm) est déposé au fond de la fouille sur 0,7 m d'épaisseur. Une couche de 10 cm de graviers (10 - 40 mm) est étalée sur le sable. Le regard de distribution répartit l'effluent dans chacun des tuyaux d'épandage. Un soin particulier sera apporté au bon réglage de ce regard. Les tuyaux de raccordement non perforés, sont posés horizontalement sur 1 mètre linéaire de part et d'autre du regard de répartition afin d'assurer sa stabilité. Tous les regards sont imperméables à l'air et à l'eau. Les tuyaux d'épandage sont espacés d'un mètre d'axe en axe et les tuyaux d'épandage latéraux doivent être situés à 0.50 m du bord du tertre. D'un diamètre minimum de 100 mm, les tuyaux d'épandage perforés sont posés sur le gravier, orifices orientés vers le bas ; les tuyaux sont toutefois légèrement inclinés de façon à créer un fil d'eau assurant une alimentation de la totalité du linéaire de tuyau. Une couche de graviers de 10 cm est étalée avec précaution de part et d'autre des tuyaux. Tuyaux et graviers sont recouverts d'un géotextile. 20 cm maximum de terre végétale, exempte d'éléments grossiers, assurent le remblayage de la fouille. La jonction des différents éléments doit être horizontale et stable.

TERTRE EN TERRAIN EN PENTE

